

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: SSO : Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SSO - Société suisse des officiers

Assemblée des délégués de la SSO - Lucerne le 17 mars

Lt col Antoine Maillard frac EM A 222

« Celui qui se bat risque la défaite, mais qui renonce au combat a déjà perdu. »

C'est sur cette citation de Bechtold Brecht que le colonel EMG Hans Schatzmann, quitte la présidence de la SSO, qu'il a occupée pendant 4 ans. Sortant, notre camarade n'en est pas moins combatif, comme le témoignent les points portés à l'ordre du jour de sa dernière assemblée générale.

Sous le titre SSO'13, il propose tout d'abord un renforcement du secrétariat de la SSO, ce à compter de 2013. Ce sera aussi le moment de la retraite d'Irène Thoman, à la quelle le Président ne manque pas de rendre hommage. En manager dynamique, Hans Schatzmann ne se contente pas de réclamer de nouvelles structures, donc des coûts supplémentaires, il apporte en même temps les moyens de les financer. L'assemblée le suit alors lorsqu'il propose la constitution de la « Fondation des officiers de l'Armée Suisse » et sa dotation à concurrence de CHF 50'000. Cette fondation aura pour objet de pouvoir au financement non seulement d'un nouveau secrétariat élargi, mais aussi d'opérations de communication. Le Président dote ainsi la SSO d'un outil de travail qui doit lui permettre d'intervenir de façon plus efficace et incisive dans le débat sur la politique de sécurité.

Le Président en vient alors au point fort de cette assemblée, l'adoption d'une résolution aux termes de la quelle la SSO rappelle les autorités fédérales à leur devoir en matière de sécurité du pays. La résolution, adoptée à l'unanimité, a la teneur suivante :

La Société suisse des officiers demande au Conseil fédéral et au parlement :

1. une politique de sécurité crédible et cohérente, créant la stabilité nécessaire à même de faire face aux risques, dangers et menaces d'aujourd'hui et de demain ;
2. le respect du cadre constitutionnel qui fixe d'une part les missions de l'armée et d'autre part le modèle de servir fondé sur l'obligation de servir et le système de milice ;
3. l'allocation des ressources suffisantes à l'armée afin de garantir à long terme l'équilibre entre les prestations attendues et les moyens (personnels, matériels et financiers) ;
4. la prise en compte des efforts d'économies réalisés à ce jour par l'armée ;
5. l'application intégrale de l'arrêt fédéral du 29 septembre 2011 concernant le développement de l'armée qui fixe en substance :
 - a. un effectif réglementaire de l'armée de 100'000 militaires,
 - b. un plafond de dépenses annuel de 5 milliards de francs dès 2014,

c. la suppression complète des lacunes en termes d'équipement,

d. l'acquisition rapide d'un nouvel avion de combat.

Le Conseil fédéral et le parlement sont responsables de la sécurité du pays dont les réalités ne s'arrêtent pas à des considérations purement financières et se planifient à 10 ou 15 ans. Ils doivent retrouver à la cohérence dans l'approche sécuritaire.

La Société suisse des officiers demande la fin du démantèlement en termes de la sécurité collective et surtout de l'armée. Le Conseil fédéral et le parlement doivent mettre à disposition des femmes et des hommes qui composent notre armée de milice les moyens nécessaires. Il en va de leur sécurité et de leur crédibilité. Il en va aussi de l'avenir de notre armée, de notre indépendance et de notre liberté.

La Société suisse des officiers continue à s'engager dans ce sens.

Au moment de passer le témoin, Hans Schatzmann peut avoir la satisfaction du travail accompli, malgré les nombreux et rudes défis.

L'assemblée le gratifie alors d'une standing ovation qui en dit long sur l'estime de tous les délégués présents.

Le Cdt C André Blattmann se félicite de la collaboration entretenue avec la SSO sous la conduite du colonel EMG Schatzmann, dont il résume ainsi l'attitude: « Dur sur le fond, courtois dans la forme ». Le Chef de l'Armée relève aussi l'engagement remarquable du pur milicien, et de remettre au président sortant la désormais traditionnelle lanterne de tempête.

De lumière, le brigadier Denis Froidevaux en aura besoin, lui qui prend les rênes de la la SSO à la veille de débats qui s'annoncent vifs, tant sur les ressources à allouer à la sécurité, que sur l'avion de combat, ou encore l'obligation de servir.

« On devient ce que l'on est par ses actes »

Aussi c'est avec une fierté non dissimulée que la délégation de la SVO, composée du colonel EMG Philippe Masson, du lieutenant-colonel Nicolas Winteregg, du major Frédéric Glutz et du soussigné, s'est jointe aux autres délégués pour la magnifique élection de Denis Froidevaux, premier président romand de la SSO depuis des décennies.

Le nouveau président n'attend pas plus longtemps pour indiquer le cap sur le quel il compte mener la Société Suisse de Officiers, il énonce ses objectifs :

- Défendre l'armée de milice, expression de la cohésion du pays,
- Insister sans relâche sur l'indispensable de cohérence entre les besoins objectifs, les profils de prestation et les ressources nécessaires à leur mise en oeuvre, et

Secrétaire général-e de la Société suisse des officiers (SSO)

Vous êtes intéressé-e par la politique de sécurité en général et par le développement de l'armée en particulier? Vous êtes prêt-e à vous investir dans une position centrale et à œuvrer pour la sauvegarde d'une armée de milice crédible? Vous êtes politiquement indépendant-e et prêt-e à mettre vos compétences et votre savoir-faire au service de la SSO?

En tant que secrétaire général-e vous êtes responsable de la gestion du secrétariat général qui comprend :

- Soutien au président, au comité et à ses commissions
- Pilotage de l'administration
- Conception des activités de communication et du marketing
- Mise en œuvre des projets stratégiques et opératifs
- Représentation de la SSO auprès des groupes de politique de sécurité et des organisations partenaires.

Nos attentes:

- Une formation supérieure (université, Haute école spécialisée) en gestion, sciences politiques, en communication ou en marketing ou une formation professionnelle jugée équivalente;
- Des capacités rédactionnelles supérieures à la moyenne et parfaitement bilingue (allemand et français, connaissances de l'italien souhaitées);
- Vos propres infrastructures de bureau où le secrétariat général est opérationnel;
- Des connaissances approfondies de la politique de sécurité et du fonctionnement des institutions politiques fédérales;
- De bonnes connaissances de l'armée, du DDPS et des organes fédéraux;
- Capacité à durer, discrétion, disponibilité et flexibilité;
- La capacité de travailler de façon indépendante et en réseau;
- Officier de milice incorporé (major ou grade supérieur serait un avantage).

Entrée en fonction en automne 2012. La discrétion dans la procédure de postulation est garantie. Sur le site www.sog.ch vous trouverez tous les détails sur la SSO. Renseignements auprès du président de la SSO, le br Denis Froidevaux, (079 214 14 22).

Les documents dûment complets de postulation sont à transmettre à : Société suisse des officiers, case postale 321, 8042 Zurich ou par courriel à office@sog.ch. Délai : 30 jours après la parution de l'annonce.



• Moderniser les structures opérationnelles de la SSO
Après avoir rappelé l'indépendance politique de la SSO, notre nouveau président enjoint les officiers à ne pas baisser les bras dans cette bataille pour la sécurité, dont les enjeux profonds ne touchent à rien de moins qu'au sens de notre démocratie et de notre vivre ensemble. C'est au Conseiller fédéral Ueli Maurer que revient l'honneur de prononcer le mot de la fin.

Il insiste encore une fois sur le fait que depuis des décennies c'est le département de la défense qui seul fait des économies. Il indique aussi que, ramené sur 30 ans, le coût annuel du nouvel avion de combat constitue une charge de CHF 100 millions, soit 0.2 pour mille du budget annuel de la Confédération.

Le Chef du DDPS nous rappelle que sans sécurité, il n'y a ni prospérité, ni bien-être.

« La Suisse n'a pas d'armée, elle est une armée »

A l'initiative contre l'obligation de servir, M. Maurer oppose les avantages déterminants de l'Armée de milice, les coûts évidemment, mais aussi la qualité des citoyens-soldats qui font profiter l'armée de leurs compétences civiles. Dans un pays où le niveau de formation est parmi les plus hauts du monde, c'est la population entière qui constitue ainsi le réservoir de talents, pour notre économie comme pour notre armée.

En Suisse, le contrôle démocratique des forces armées ne nécessite pas la constitution d'une administration particulière, c'est le citoyen-soldat lui-même qui incarne l'idéal démocratique et empêche les dérives que l'on peut voir dans les armées professionnelles.

A la fin de l'assemblée, les participants et invités quittent la salle du Grand Conseil lucernois, et au son du tambour, traversent la vieille ville de Lucerne pour se rendre à l'Hôtel Schweizerhof, où les délégués de la Suisse entière partagent leurs impressions et un déjeuner très agréable.

Pendant le repas, Hans Schatzmann donne brièvement la parole à M. Hermann Suter, président du Groupe Giardino, qui tire un parallèle entre la situation actuelle et la décennie précédant la Deuxième Guerre Mondiale. A l'époque déjà, l'armée fut le parent pauvre du budget de la Confédération. Il nous rappelle aussi que ce bel hôtel qui nous accueille, fut aussi le «cachot» des capitaines Waibel et Ernst, membres de la «Conjuration des officiers,» qui y furent gardés par des soldats du régiment d'infanterie 37.

Au moment de rompre les rangs, Denis Froidevaux remercie ses camarades officiers de leur confiance. Et, alors qu'il a été beaucoup question de milice, il saisit cette occasion pour rendre hommage aux officiers de carrière, dont l'engagement au quotidien rend possible la collaboration entre tous les officiers.

Une bien belle journée à Lucerne pour notre délégation vaudoise!

AM

Photo : Axel Zimmermann